

# Petite histoire de l'APRUM

Texte de Jacques St-Pierre, président émérite de l'APRUM

janvier 2001

La genèse de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) est quasi indissociable du sentiment d'appartenance à l'Université et de l'esprit de fraternelle camaraderie qui n'ont cessé, au cours des années, d'animer les membres du corps professoral. Ces deux éléments ont conduit à des réalisations successives qu'il n'est pas oiseux de rappeler, à savoir :

- la création du Syndicat des professeurs de la Faculté des sciences (SPFS) au début des années 1950;
- la mise sur pied de l'Association des professeurs de l'Université (APUM) au milieu des années 1950 par l'élargissement du SPFS;
- la mutation de l'APUM en Syndicat général des professeurs de l'Université (SGPUM) au milieu des années 1960.



Parallèlement aux activités syndicales, le sentiment de solidarité au sein du corps professoral s'est nourri par les rencontres entre collègues favorisées par l'existence du Cercle

des professeurs dont la gestion était habitée par quelques collègues dont, notamment, Edouard Pagé, Gérard de Montigny et Marcel Rinfret.

La retraite de plusieurs étant arrivée, et le Cercle des professeurs battant fortement de l'aile, ces collègues, auxquels se sont

jointes Robert Garry et Maryvonne Kendergi, ont souhaité qu'un regroupement formel puisse voir le jour. Et ils sont passés des souhaits aux actes ! En novembre 1983, Edouard Pagé, à l'instigation de Maryvonne Kendergi, prépare un texte à l'intention de ses collègues dans lequel il fait état

- du relatif isolement dans lequel les membres retraités du corps professoral sont confinés, n'étant plus encadrés organiquement par le SGPUM;
- des objectifs qui pourraient être poursuivis par un organisme qui les regrouperait à savoir « le bien-être des retraités sur le plan pécuniaire et social et le mieux-être de l'Université grâce à leurs contributions à la vie même de l'Université, à ses traditions, à son climat » (selon le texte de M. Pagé);
- ce texte contient également une suggestion à l'effet que le SGPUM apporte un appui tangible à la mise sur pied d'une association de professeurs retraités.

Le 3 mars 1983, le Comité des cinq, agissant comme organisme provisoire (en vue de la création d'une association de professeurs retraités), tient une réunion dans le but de préciser les balises à poser en vue de l'organisation d'une assemblée constituante de l'éventuelle association. Il en ressort

- un avant-projet d'ordre du jour pour une rencontre de professeurs retraités afin de les informer des travaux et des réflexions du Comité;

- une lettre adressée aux professeurs les invitant à rencontrer le Comité, Chez Vito, le 27 avril 1983.

Le 23 mars, le Comité provisoire, auquel s'est joint, le professeur Bernard Messier du SGPUM, tient une réunion dans le but de préciser davantage les sujets à traiter au restaurant dont, notamment, la convocation d'une assemblée constituante dès l'automne 1983. La rencontre informelle ayant suscité beaucoup d'intérêt chez les retraités, le Comité provisoire est mandaté d'organiser la tenue d'une assemblée constituante et d'en dresser un projet d'ordre du jour.

Répondant à l'invitation qui leur a été faite, une vingtaine de collègues se réunissent en assemblée le 19 octobre 1983. Avant de passer en revue les points soumis à l'attention des membres présents, il me paraît important de rappeler les noms des braves de cette période; il s'agit de :

Raymond Bélair, Physique  
 Pierre Dansereau, Botanique  
 Marcel de Grandpré, Sciences de l'éducation  
 Gérard de Montigny, Médecine dentaire  
 Laszlo Demeter, Architecture  
 Marguerite Densky, Bibliothéconomie  
 Geoffrey Fox, Mathématiques  
 Alice Girard, Sciences infirmières  
 Maryvonne Kendergi, Musique  
 Jules Labarre, Biochimie  
 Roger Larose, Pharmacie  
 Jean-Paul Lussier, Médecine dentaire  
 Clément Morin, Musique  
 Edouard Pagé, Sciences biologiques  
 Jeanne Reynolds, Sciences infirmières  
 Marcel Rinfret, Chimie  
 Adolphe Roy, Sciences biologiques  
 Kenneth Savard, Biochimie  
 Jacques St-Pierre, Informatique

auxquels s'était joint Bernard Messier du SGPUM.

À propos des premiers échanges entre les participants, il convient de noter les points majeurs suivants :

- l'Assemblée élit Maryvonne Kendergi et Gérard de Montigny respectivement aux postes de présidente et de secrétaire d'assemblée;
- elle se prononce à l'unanimité, en faveur de la mise sur pied d'une association de professeurs retraités;
- mandate le Comité provisoire, élargi par l'addition de Jacques St-Pierre, d'élaborer un projet de constitution de ladite association laquelle devra comporter, notamment, des provisions quant à l'élection des officiers.

Les participants se penchent, par la suite, sur les objectifs qui pourraient être mis de l'avant pour l'Association. On en distingue deux catégories :

- la protection que l'Association peut apporter à ses membres; la participation de l'Association et de ses membres à la vie même de l'établissement.

Dans la première, il est fait mention, notamment :

- d'un programme annuel de rencontres des retraités;
- de la présence des retraités aux instances décisionnelles qui les touchent directement (Comité de retraite, assurances, etc.);
- d'une clarification des droits et privilèges des retraités en tant que membres de la communauté universitaire.

Au sujet de la seconde catégorie, les participants sont d'avis que la présence des retraités dans les organismes fonc-

tionnels de l'établissement pourrait être fort utile à ce dernier étant donné l'expérience acquise dans la carrière active des retraités.

La question du financement des opérations de l'éventuelle association étant finalement abordée, les participants décident :

- d'accepter l'offre du SGPUM de défrayer certains coûts de base : polycopie des documents usuels, adressage et affranchissement du courrier, etc.;
- de participer directement au financement de l'Association par le truchement d'une cotisation de 10 \$ par membre.

Agissant comme courroie de transmission de l'Association, Edouard Pagé prépare un texte que FORUM reproduit en novembre 1983.

Le Comité provisoire, chargé de préparer un projet de constitution, se met à l'œuvre, se réunit fréquemment, consulte largement et en arrive à un texte qui est soumis à l'attention de l'Assemblée générale du 20 juin 1984.

Au cours de la première Assemblée générale des professeurs retraités de l'Université de Montréal, les personnes présentes procèdent tout d'abord à l'élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée. Edouard Pagé et Gérard de Montigny sont respectivement choisis pour ces postes.

Dans un deuxième temps, l'Assemblée passe en revue chacun des points contenus dans le projet de constitution présenté par le Comité provisoire. Après discussion et sur proposition dûment appuyée, l'Assemblée adopte à l'unanimité le texte définitif de la constitution de l'Association.

Le texte de cette première version de la constitution de l'APRUM apparaît dans la section consacrée à l'évolution de la constitution de l'APRUM.

Il est intéressant d'ajouter ici que le collègue Roger Comtois, notaire, a pris les dispositions requises pour que soit dûment enregistrée la déclaration relative à la fondation de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal. Le document original, qui comprend l'identification de trois professeurs : Gérard de Montigny, Jean-Paul Lussier et Marcel Rinfret, a été déposé et enregistré au Bureau du protonotaire du district de Montréal le 20 juin 1985.